

ÉCHANGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE VITIVINICOLE ET AGRICOLE ENTRE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE ET LA PROVINCE DU CAP OCCIDENTAL

VALORISER L'IMPACT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LES CHAMPS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PARTENAIRES

En France : la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Beaune

En Afrique du Sud : la Province du Cap Occidental et le Structured Agricultural Education and Training (SAET) d'Eisenburg



DATES CLES

Année de signature de la convention de coopération : 2002

Année de début du projet : 2016

Année de fin prévisionnelle du projet : 2018

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.bourgogne-franche-comte.eu/>

CONTACT

Eve SATIN

Direction Europe et rayonnement international

Chargée de mission coopération et rayonnement international

Tel : 03 80 44 36 25

Email : eve.satin@bourgognefranche-comte.fr

FINANCEMENTS

Le coût total pour la période 2016-2018 est d'environ 315 000 €.

Contribution française	La Région Bourgogne-Franche-Comté : à hauteur de 26%
	Le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International : à hauteur de 25%
	Le CFPPA de Beaune et les partenaires privés de Bourgogne-Franche-Comté : à hauteur de 15 %
Contribution étrangère	Département de l'Agriculture de la Province du Cap occidental et partenaires privés (entreprises des secteurs vitivinicole et agricole) : à hauteur de 34%

LE PROJET

Le projet concerne l'**approfondissement d'échanges de formation professionnelle dans les domaines agricole et vitivinicole*** entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Province du Cap occidental. Il s'inscrit dans une logique de pérennité d'une coopération engagée il y a 15 ans.

Pour ces régions agricoles, toutes deux drainées par un secteur viticole important, marqueur fort de leur identité régionale, le renforcement des secteurs agricole et viticole constitue un réel enjeu de développement, tant du point économique qu'au regard de leur rayonnement.

* Relatif à la viticulture (activités liées à la culture de la vigne) et à la viniculture (activités d'élaboration, de conservation, de conditionnement et de commerce du vin)

C'est pourquoi ce projet s'intègre dans leur stratégie internationale respective, à travers une **finalité générale de "renforcement des capacités" des institutions régionales, des établissements agricoles et de renforcement des compétences, des savoir-faire et des savoir-être des jeunes.**

Basées sur le **principe de la réciprocité**, les actions mises en place s'articulent autour d'une double logique :

- Le développement local des territoires via l'enrichissement des politiques publiques, l'amélioration de l'attractivité des établissements agricoles et de leur offre de formation ;
- L'appui à l'intégration socioprofessionnelle des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté et du Cap occidental, qui sont le cœur historique du partenariat et demeurent la cible principale des actions de coopération.

LES OBJECTIFS

<p>Province du Cap occidental</p>	<p>A court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Renforcer les savoirs et compétences des jeunes et des employés du secteur viticole ; → Renforcer les savoirs et compétences des formateurs et employés du Ministère de l'Agriculture qui contribuent à créer la valeur du secteur agricole/viticole ; → Développer les connaissances croisées des enjeux régionaux de développement agricole et des politiques et dispositifs mis en place. <p>A long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Transformer l'industrie viticole pour une meilleure représentativité des communautés historiquement défavorisées (noires ou métisses) ; → Accroître et améliorer la production ; → Augmenter l'emploi dans le secteur ; → Améliorer la compétitivité et la rentabilité du secteur. <p>La Province du Cap occidental s'intéresse également aux démarches mises en place en matière de réforme foncière, de fonctionnement en coopératives ou d'approches de développement rural innovantes.</p>
<p>Région Bourgogne-Franche-Comté</p>	<p>A court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Renforcer les compétences (linguistiques, techniques, professionnelles), les aptitudes interculturelles ou savoir-être d'ordre plus personnel des apprenants du CFPPA de Beaune ; → Conforter ou infléchir les orientations professionnelles des jeunes ; → Renforcer les compétences des formateurs du CFPPA de Beaune et enrichir les méthodes pédagogiques de l'établissement ; → Développer les connaissances croisées des enjeux régionaux de développement agricole et des politiques et dispositifs mis en place. <p>A long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Améliorer l'employabilité des jeunes qui bénéficient des échanges ; → Enrichir l'offre de formation du CFPPA de Beaune ; → Renforcer l'attractivité du CFPPA de Beaune et la reconnaissance de son expertise, notamment en matière internationale et de développement agricole ; → Renforcer la dimension internationale de la formation professionnelle agricole, et la sensibilisation des professionnels des filières à l'intérêt d'une expérience internationale ; → Enrichir les politiques publiques agricoles et de formation professionnelle ; → Promouvoir la Bourgogne-Franche-Comté à l'international.

CONCRETEMENT

→ **ACTION 1 : MODULES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE D'APPRENANTS DU CFPPA DE BEAUNE ET DU SAET D'ELSENBURG DANS LA RÉGION PARTENAIRE**

Les partenaires organisent des modules de formation, dispensés par le CFPPA de Beaune et le SAET d'Elsenburg, à destination d'apprenants des deux territoires. La moitié du temps de formation est consacrée à l'enseignement théorique et technique et l'autre à un stage pratique dans un domaine viticole de la région d'accueil. Les apprenants sont accompagnés en début de mission par un cadre pédagogique de l'établissement d'envoi.

Ces modules se déroulent lors des périodes de vinification :

- **Février/mars : accueil en Afrique du Sud de 8 apprenants du CFPPA de Beaune pour 5 semaines** (activité prévue pour 2017 et 2018)
- **Septembre/octobre : accueil en France de 10 apprenants du SAET d'Elsenburg pour 5 semaines**

→ **ACTION 2 : MODULES CROISÉS DE FORMATION DE FORMATEURS ET DE CADRES PÉDAGOGIQUES**

Ce programme de formation et d'échanges d'expériences entre responsables de formation autour de méthodes et pratiques pédagogiques, mis en place depuis 2010, permet d'intervenir sur le **renforcement des capacités de deux établissements** et de démultiplier les effets du projet au-delà des bénéficiaires individuels des apprenants formés.

- **Février : envoi en Afrique du Sud de 2 formateurs du CFPPA de Beaune pour 1 semaine**
- **Septembre/octobre : accueil en France d'1 formateur du SAET d'Elsenburg pour 2 semaines**

→ **ACTION 3 : SÉMINAIRES DE FORMATION À DESTINATION DES CADRES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CAP OCCIDENTAL DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES AGRICOLES**

Les partenaires ont souhaité enrichir leur projet par une action d'échange d'expériences et de bonnes pratiques, à destination de conseillers agricoles du Ministère de l'Agriculture du Cap occidental, responsables de l'accompagnement à la création ou au développement d'exploitations agricoles. Cette action dépasse donc le secteur viticole pour s'intéresser au développement agricole d'une manière générale.

- **Novembre de chaque année : accueil au CFPPA de Beaune de 5 conseillers agricoles du Ministère de l'Agriculture du Cap occidental pour 1 semaine**

“ L'action internationale des collectivités territoriales est un outil au service du développement de nos territoires. ”

Eve SATIN, Chargée de mission coopération et rayonnement international

LES BÉNÉFICIAIRES

Les jeunes sont la cible principale du projet, qu'il s'agisse de la formation d'apprenants (bénéfice direct) ou de formateurs (bénéfice indirect du CFPPA). Par ailleurs, le projet intègre une **dimension de dissémination à destination des autres élèves des établissements** (par le biais d'activités de restitution, d'éducation au développement, etc.).



© CFPPA de Beaune

Niveau individuel	En Bourgogne-Franche-Comté : → 16 apprenants du CFPPA de Beaune (8 en 2017, 8 en 2018) → 4 formateurs et autres membres du corps pédagogique du CFPPA de Beaune (2 en 2017, 2 en 2108)
	Dans la Province du Cap occidental : → 30 apprenants du SAET d'Elsenburg (10 chaque année) → 2 formateurs du SAET d'Elsenburg (1 en 2017, 1 en 2018) → 15 employés du Ministère de l'Agriculture de la Province du Cap Occidental (5 par an)
Niveau structurel	En Bourgogne-Franche-Comté et dans la Province du Cap occidental : → Les centres de formation de Beaune et d'Elsenburg → Environ 25 domaines viticoles des deux partenaires : les domaines qui accueillent des stagiaires et les domaines qui permettent à leurs employés d'effectuer une période de formation dans la région partenaire → Diverses structures locales de Bourgogne-Franche-Comté impliquées dans l'accueil des conseillers du Ministère de l'Agriculture du Cap occidental → Les filières professionnelles → Les collectivités régionales (renforcement des politiques publiques)

Depuis le début des échanges entre les deux centres de formation (en 2001) :

- Plus de 300 sud-africains ont été formés en Bourgogne
- **Près de 150 bourguignons ont bénéficié de formations en Afrique du Sud**

A noter également que les échanges entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Province du Cap occidental reposent sur la mobilisation d'un réseau d'acteurs du territoire (centres de formation, professionnels, associations, structures d'animation jeunesse, etc.) qui s'est élargi au fil des années, dans une **logique d'animation et de développement local**.

UN PROJET MIS EN ŒUVRE EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES PROJETS !

1/ LES AUTRES PROJETS DÉVELOPPÉS DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LA PROVINCE DU CAP OCCIDENTAL

→ **De 2005 à 2014, les deux régions ont coordonné un programme de formation professionnelle dans le domaine de la production fromagère** (pilote en Afrique du Sud par le SAET d'Elsenburg en lien avec l'association professionnelle Agri-Expo et en Bourgogne par le CFPPA de Mâcon) et dont les contours sont actuellement en cours de redéfinition afin de tenir compte de l'évolution des besoins des partenaires.

→ **En 2014, les régions ont également initié un programme de coopération dans le domaine de la formation en hôtellerie-restauration** impliquant, en France, l'école hôtelière du Lycée Le Castel et, en Afrique du Sud, 6 centres de formation professionnelle (les "Technical Vocational and Education Training" centers) sous la coordination du Département de l'Éducation de la Province. Ce projet consiste en des échanges croisés de formateurs. Une année sur deux, des modules de formations sont dispensés entre les structures partenaires. En juin 2017, l'école hôtelière du Lycée Le Castel accueillera 4 à 5 professionnels sud-africains pour 15 jours. En parallèle des échanges réciproques de professeurs, des échanges d'étudiants principalement via des stages professionnels dans la région partenaire, sont facilités.

→ **Les deux régions soutiennent depuis 2012 un programme d'échanges de volontaires de service civique français et sud-africains dans les domaines de l'animation jeunesse et de la culture**, piloté par l'association jeunesse des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) de Bourgogne-Franche-Comté.

Résultats de 2012 à 2014 :

- **10 jeunes volontaires sud-africains ont été accueillis chaque année en Bourgogne** au sein de structures d'animation jeunesse et culturelles pour une mission de 6 mois. Ces jeunes sont pour la plupart déjà des volontaires engagés au sein d'ONG sud-africaines.

- **10 volontaires bourguignons se sont rendus dans la province du Cap Occidental chaque année** (les Jeunes Ayant Moins d'Opportunités constitue la cible première de ce type de mobilité).



© CEMEA Bourgogne

Depuis 2015, les groupes sont constitués de 6 jeunes pour chaque région et une mutualisation est mise en place avec de jeunes chiliens qui sont accueillis par les CEMEA en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un programme similaire initié avec la Région du Maule.

2/ LE PARTENARIAT ENTRE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LA RÉGION DU MAULE (CHILI), AVEC LAQUELLE ELLE COLLABORE DEPUIS 2009

Sur la base de l'expérience acquise avec la Province du Cap occidental et en cohérence avec les attentes des partenaires chiliens, **un programme d'échange de formation professionnelle agricole a été initié dans le domaine du vin avec la région chilienne.**

Le CFPPA de Beaune développe depuis 2010 un programme d'échanges d'apprenants et de formateurs avec le Chili. Lorsque le calendrier le permet, la coordination des actions de formation avec l'Afrique du Sud et avec le Chili est recherchée : accueil des apprenants chiliens et sud-africains à la même période lors des vendanges, modules de formation de formateurs conjoints, etc. A noter également que la complémentarité entre les partenariats noués avec la région du Maule et le Cap occidental est recherchée pour d'autres projets de coopération dont les échanges de volontaires en service civique et la formation en hôtellerie-restauration, etc.

Il s'agit pour la Bourgogne-Franche-Comté de **favoriser des rapprochements entre acteurs des trois régions, de faire émerger à moyen et long terme, des projets tripartites afin d'aller plus loin dans la réflexion et l'enrichissement des pratiques.**



© Western Cape Government - Department of Agriculture

Document réalisé par  **Lianescoopération**
Email : contact@lianescooperation.org

Avec le soutien de

 **Pas-de-Calais**
Le Département


Région
Hauts-de-France


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL